

A Auray, le 14/03/2018

DEMANDE DE DEVIS VALANT LETTRE DE CONSULTATION

1-POUVOIR ADJUDICATEUR

Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud

7 rue du Danemark Porte Océane 56 400 Auray

Tel : 02 97 24 00 24

Fax : 02 97 24 31 40

Représenté par son Président en exercice, Monsieur Philippe LE GAL

2-TYPE DE PROCEDURE

La présente consultation concerne un marché passé en procédure adaptée conformément au décret 2016-360 du 25 mars 2016. Elle détermine les conditions de la consultation et énonce les prescriptions administratives particulières qui s'appliquent pour l'exécution du marché en découlant. Elle vaut règlement de la consultation.

3-OBJET DE LA CONSULTATION LIEU D'EXECUTION ET DUREE

Les prestations, objet de la présente consultation, concernent des prestations de plongée dans le cadre du projet PREDADOR 2.

Elle sera réalisée conformément au descriptif ci-après. Ce marché est alloté en deux lots de prestation de plongées. Ces deux lots sont similaires dans leurs attendus décrits ci-dessous.

Il est à souligner que cette prestation a fait l'objet d'un premier marché en 2017. Toutefois, celui-ci a été résilié pour motif légitime début 2018.

Lieu d'exécution : Baie de Quiberon

Durée et date de démarrage prévue : La mission débutera en avril 2018 à la notification du marché et se déroulera sur 8 mois.

4-DESCRIPTIF DE LA PRESTATION A REALISER

Contexte de la mission

Le projet PREDADOR 2 mené par le CRCBS, a démarré en 2017. Il a pour objectif de lutter contre les prédatons de daurades sur les bancs d'huîtres. Pour ce faire, le CRC travaille en collaboration notamment avec l'IFREMER à la mise en place d'un dispositif innovant de répulsion de daurades à l'aide de moyens acoustiques.

La prestation consistera à effectuer :

La prestation consiste à effectuer des plongées sur 4 sites d'études en baie de Quiberon afin de contrôler l'efficacité du répulsif testé. Plus précisément, il s'agit de vérifier visuellement sur les semis d'huîtres que les daurades n'ont pas provoqué de mortalités et d'estimer le pourcentage de prédation.

Les plongées s'effectueront à la demande du CRC au plus tous les 15 jours d'avril à octobre. Le transport sur zone sera assuré par nos soins et pris en charge.

Pour des raisons de sécurité et de réglementation, les plongées doivent être effectuées par deux plongeurs en simultané. Aussi, le marché est alloté en 2 lots correspondants aux deux plongeurs.

Les variantes ne sont pas autorisées.

5-MODALITES D'EXECUTION

Le présent marché public est régi par le CCAG Marchés de fournitures courantes et services, version en vigueur à la signature du marché.

L'offre doit comporter les éléments suivants :

- Une proposition financière détaillée, datée et signée pour chaque lot. Il sera proposé un prix ferme et définitif.
- Un mémoire technique présentant l'entreprise, les CV des plongeurs qui effectueront les plongées et les expériences de l'entreprise en matière d'écologie sous-marine,
- La déclaration sur l'honneur annexée signée
- Le présent document valant règlement de consultation et cahier des clauses particulières et cahier des charges à accepter sans aucune modification daté et signé
- Un RIB conforme aux normes SEPA

6-REMISE DES OFFRES

Date limite de réception des offres : le 4 avril 2018 à 12h00 au plus tard.

Les offres, devront être adressées par courrier en recommandé avec AR ou contre récépissé l'adresse suivante avec la mention « Consultation services conchylicoles»– NE PAS OUVRIR :

Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud

7 rue du Danemark Porte Océane 56 400 Auray

Renseignements administratifs et techniques auprès de : Sonia GACHELIN

Date d'envoi de la présente lettre de consultation : 14 mars 2018

Les documents de marché doivent être rédigés en langue française et les montants en euros.

7-DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Délais de validité de l'offre : **120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.**

8-CRITERES D'ATTRIBUTION

Les offres seront jugées selon des critères suivants :

Critère prix : 70 %	Les prix sont fermes et définitifs
Critère technique : 30 %	La valeur technique de l'offre : référence, moyen humain

Le critère prix sera analysé sur 70 points selon la formule suivante :

$$(\text{Prix le plus bas/prix de l'offre examinée}) \times 70$$

Le critère technique sera analysé sur 30 points selon les sous-critères suivants :

- Expériences similaires et références (qualitatif et quantitatif) : 20 points
- Moyens humains mis en œuvre : 10 points

9-NEGOCIATION

Le Comité se réserve la possibilité de négocier avec les deux candidats ayant remis les offres jugées « économiquement les plus avantageuses ». Les aménagements apportés aux offres à l'occasion de la négociation sont consignés par écrit par les candidats, puis transmis au Comité. La négociation est menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats. Le Comité effectue ensuite une commande sur la base de la proposition de prix sur lequel les parties sont tombées d'accord après éventuelle négociation.

10-NOTIFICATION DU MARCHÉ

Le marché sera notifié par courrier. La réception de la notification par le Titulaire vaut ordre de démarrage de la mission qui doit être exécutée dans les délais indiqués par le candidat.

11-AUTRES RENSEIGNEMENTS

Délai global de paiement : 30 jours par chèque.

Modalités de paiement : les paiements sont effectués, sous réserve de service fait, après réception de factures originales émises par l'attributaire portant les mentions légales. La facture finale devra être adressée avant le 20 novembre 2020.

Dans l'attente d'une proposition de votre part, recevez, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président du CRCBS

Philippe LE GAL

Marché de plongée dans le cadre du projet PREDADOR 2

Identification de l'entreprise et attestation sur l'honneur

Je soussigné, Nom et Prénom :

Fonction :

[] Agissant en mon nom personnel :

OU

[] Agissant pour le nom et pour le compte de la société :

Joindre les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat :

Joindre, en cas de groupement, les habilitations nécessaires pour représenter les candidats au stade de la passation du marché

Raison sociale :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Forme juridique de la société (SA, SARL,...) :

Téléphone :

Courriel :

- déclare que la société ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir,
- déclare sur l'honneur que la société a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (Article 51 du décret 2016-360 du 25 mars 2016).
- atteste sur l'honneur que la société n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324.9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail.

- atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L. 143-5, et L. 620-3 du code du Travail.
- atteste sur l'honneur de disposer de l'ensemble des habilitations et diplômes nécessaires pour effectuer les plongées dans les conditions décrites ci-dessus.
- atteste sur l'honneur qu'il se conformera à tous les textes législatifs en vigueur à la date de remise des offres (Codes, lois, décrets, arrêtés, et règlements) et applicables aux obligations et engagements du présent marché

A....., le /.. /....

Signature du candidat (Porter la mention manuscrite lu et approuvé)